

Résumé d'évaluation

Titre, auteur et date du rapport d'évaluation:

Programme d'évaluation de la biodiversité d'Afrique du Nord, phase III: évaluation interne, par Meg Gawler, juin 2003

Nom du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle:

Programme d'évaluation de la biodiversité d'Afrique du Nord, phase III

Objectifs du projet, du programme ou du mandat de l'unité organisationnelle:

1. Promouvoir la conservation de plantes menacées et ayant une utilité économique en Afrique du Nord, notamment des plantes médicinales et ayant une utilité économique.
2. Promouvoir les connaissances autochtones et la participation équitable de la population dans la gestion et la conservation de plantes menacées et économiquement utiles en Afrique du Nord.

Domaine de spécialisation de l'UICN: biodiversité

Territoire géographique: Algérie, Egypte, Libye, Maroc et Tunisie, région WESCAN

Durée du projet ou du programme: novembre 2001 – octobre 2004

Budget total du projet, du programme ou de l'unité organisationnelle: CHF 1 910 000

Donateur(s): Agence suisse pour le développement et la coopération (SDC)

Objectifs de l'évaluation:

L'évaluation interne portait sur: (1) le concept du projet; (2) les attentes et les perceptions de l'UICN, des partenaires, de la SDC; (3) la viabilité de la poursuite du projet pour le restant de la phase III, dont la capacité des responsables de la mise en œuvre, les possibilités de reciblage du projet et les synergies avec le Programme méditerranéen de l'UICN ; (4) la gestion depuis le siège de l'UICN ; (5) les éléments favorisant une exécution effective ; et (6) des recommandations pour le restant de la phase III.

Type d'évaluation: Évaluation de projet à mi-parcours; interne

Période couverte par l'évaluation: novembre 2001 – avril 2003

Commanditée par: UICN et SDC

Destinée à: UICN et SDC

Equipe d'évaluation: externe

Méthodologie:

Entretiens de définition de l'évaluation, examen de documents ; sur site, visites aux organisations chargées de la mise en œuvre et aux zones de projet ; entretiens approfondis, discussions de groupe et enfin une réunion de synthèse et d'information au siège de l'UICN. La mission s'est rendue dans les cinq pays pendant une période de 24 jours et elle s'est entretenue avec 116 personnes appartenant aux différentes catégories interviewées (équipe de projet, personnel de l'UICN, partenaires nationaux et régionaux et membres de l'UICN, SDC et ambassades de Suisse, et récipiendaires du projet).

Questions de l'évaluation:

de Toubkal : identification des plantes médicinales et aromatiques menacées et en danger à l'intérieur du Parc, collecte de connaissances traditionnelles et recueil dans des documents, analyse des composantes actives de plantes médicinales, essais destinés à définir les propriétés antimicrobiennes de plantes médicinales du Parc, promotion de l'écotourisme, boisement dans la zone tampon avec 10 000 caroubiers, cultures communales d'iris en tant que source de revenus pour des communautés locales, sensibilisation, préparation de nombreuses publications et, d'après le directeur de la

- En Egypte, il serait utile d'avoir recours à une équipe à caractère plus pluridisciplinaire, comportant des professionnels de la gestion des aires protégées et de l'aménagement du territoire, ainsi que des spécialistes du développement et de la parité.
- En Libye, il faudrait améliorer la communication et le respect des calendriers de mise en œuvre.
- Au Maroc, il y a un blocage pour la composante parité, mais ceci pourrait être résolu en intégrant d'une façon systématique la question de la parité dans les activités centrales du projet.
- En Tunisie, l'UICN pourrait envisager de collaborer avec une autre organisation pour la mise en œuvre.
- La coordination régionale pourrait bénéficier d'un soutien technique et de gestion plus actif de la part de l'UICN.

Recommandations:

L'évaluation formule un certain nombre de recommandations stratégiques et opérationnelles. Les six priorités principales sont les suivantes:

1. Le Programme pour la biodiversité d'Afrique du Nord devrait être poursuivi et reconduit pendant une année afin de compenser les retards constatés jusqu'à présent. Le siège de l'UICN et la coordination régionale devront consentir des efforts importants afin d'accompagner le processus de mise en œuvre et jouer un rôle actif afin d'assurer des résultats.
2. Il est recommandé de fixer la date de la réunion régionale, prévue pour **décembre 2002**, aussitôt que possible, afin de revitaliser le projet.
3. Puisqu'il n'est pas certain qu'en Tunisie, le projet, dans sa mise en œuvre actuelle, puisse donner des résultats satisfaisants, l'UICN pourrait explorer d'autres mécanismes de mise en œuvre pour le restant de la phase III, par exemple l'élaboration d'un plan révisé avec le Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources naturelles.
4. Afin d'éviter les délais administratifs qui, à l'heure actuelle, compromettent le travail en Algérie, l'on propose un changement immédiat de gestion du projet. La meilleure solution semblerait être de confier le contrat du projet pour la deuxième année de la phase III au présent coordinateur national, sous l'égide du Mouvement écologique algérien.
- 5.

Disponible chez: Initiative mondiale de suivi et d'évaluation de l'UICN, Gland, Suisse; Secrétariat du Programme de l'UICN pour l'Asie centrale et occidentale et l'Afrique du Nord (WESCANA)